



## ARRÊTÉ DU MAIRE N°T100-2025

Portant réglementation temporaire de débit de boissons, Salle Jean Garin - MJC, en agglomération

Le Maire de la commune de SOUCIEU EN JARREST,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment son article L2212-2,

Vu le Code de la Santé Publique et notamment ses articles L 3321-1 à L 3355-8 relatifs aux débits de boissons.

Vu l'arrêté préfectoral n° 69-2022-02-17-00002 du 17 février 2022 réglementant la police des débits de boissons et restaurants dans le département du Rhône,

Considérant la demande en date du 26/05/2025 de madame MANDARON Bérengère, directrice de la MJC. d'ouverture temporaire d'un débit de boissons, pour la fête de fin d'année du judo organisé à la salle Jean GARIN le 24 juin 2025,

## **ARRETE**

ARTICLE 1: Madame MANDARON Bérengère est autorisée à ouvrir un débit de boissons temporaire pour vendre ou offrir sous quelle que forme que ce soit des boissons de groupe 1 et 3 définies à l'article L 3321-1 du même code, salle jean Garin. A charge pour elle de se conformer à toutes les prescriptions légales et réglementaires relatives à la tenue et à la

police des débits de boissons.

Cette autorisation est valable le mardi 24 juin 2025 de 16h30 à 21h30. ARTICLE 2:

Obligation d'afficher le présent arrêté sur place.

Monsieur le Commandant de la Brigade de Gendarmerie de Mornant, Madame la Directrice ARTICLE 3:

> Générale des Services, Monsieur le Responsable de la Police Municipale, Monsieur le Responsable des Services Techniques, Madame MANDARON Bérengère, sont chargés

chacun en ce qui les concerne de l'exécution du présent arrêté.

ARTICLE 4: Ampliation du présent arrêté sera transmise :

- à Monsieur le Commandant de la Brigade de Gendarmerie de Mornant,
- à Madame la Directrice Générale des Services,
- à Monsieur le Responsable de la Police Municipale
- à Monsieur le Responsable des Services Techniques.
- à Madame MANDARON Bérengère.

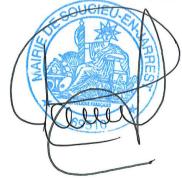
Fait à Soucieu-en-Jarrest, le 16 juin 2025

Le Maire.

Arnaud SAVOIE



1 6 JUIN 2025



Tél: 04 78 05 26 33

E-mail: contact@soucieu-en-jarrest.fr